



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mardi 25 novembre 2014

CONVOICATIONS

Marc BARTHOMEUF (S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 22 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Marc BARTHOMEUF est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 décembre 2014.

Monsieur Marc BARTHOMEUF est suspendu dans l'attente de cette séance.

Romain RUFFENACH (BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 22 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Romain RUFFENACH est convoqué par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 décembre 2014.

Monsieur Romain RUFFENACH est suspendu dans l'attente de cette séance.

BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE / S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE : A l'occasion de la rencontre Biarritz Olympique Pays Basque / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 22 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de PRO D2, une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par l'arbitre et le délégué sportif de la rencontre.

LE BIARRITZ OLYMPIQUE PAYS BASQUE et LE S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE sont convoqués par la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 10 décembre 2014.

DECISION

Arthur JOLY (S.U. AGEN LOT-ET-GARONNE) : A la suite de ses exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Section Paloise Béarn Pyrénées / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 7 septembre 2014, comptant pour la 3^{ème} journée de PRO D2, S.U. Agen Lot-et-Garonne / Stade Montois Rugby du 18 octobre 2014, comptant pour la 8^{ème} journée de PRO D2, Biarritz Olympique Pays Basque / S.U. Agen Lot-et-Garonne du 22 novembre 2014, comptant pour la 12^{ème} journée de PRO D2, Arthur JOLY est suspendu automatiquement pour **un match** de son club, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Monsieur Arthur JOLY sera suspendu pour le prochain match à savoir la rencontre S.U. Agen Lot-et-Garonne / U.S. Dax Rugby Landes 29 novembre 2014 comptant pour la 13^{ème} journée de PRO D2.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

T +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRE
MAJEUR

PARTENAIRES OFFICIELS